



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 23 juillet 2024

Objet : Question parlementaire n° 936 du 26 juin 2024 de Monsieur le Député Ben Polidori concernant « Impact de l'installation des radars de tronçon sur l'A7 ».

Madame la Ministre,

En date du 26 juin 2024, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au jeudi 15 août 2024, étant donné que la collecte des éléments de réponse nécessite la concertation supplémentaire avec le Ministère des Affaires intérieures.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des
Travaux publics

(s.) Yuriko Backes